

Rapport diplomatique de la Conférence sur le réchauffement climatique de Marrakech
2016

La Conférence de Marrakech dit « COP22 » est la 22e « Conférence des Parties ». Elle est l'organe majeur de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée le 9 mai 1992 à l'issue du « Sommet de la Terre à Rio de Janeiro », au Brésil. Cette Convention-cadre a été mise en place afin de comprendre et trouver des solutions au problème du changement climatique. Dans ce cadre, la quasi-totalité des pays du monde se réunissent chaque année depuis 1995 pour lutter ensemble contre le réchauffement climatique.

Elle s'est tenue cette année à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016 et fût présidée par le Ministre des affaires étrangères marocain Salaheddine Mezouar. Selon l'organisme indépendant « Climate action tracker » (CAT), le Maroc fait partie des quatre pays les plus écologiques au monde aux côtés du Costa Rica, du Bhoutan et de l'Éthiopie. Ce virage écologique marocain s'est concrétisé par un plan énergétique très ambitieux puisque le Royaume ambitionne de porter à 42% la contribution des énergies renouvelables à la production électrique d'ici 2020, et à 52% à l'horizon 2030.

Elle succède à la COP 21 qui s'est tenue sur le site de Paris-Le Bourget (93) du 30 novembre au 11 décembre 2015, rassemblant 195 pays signataires de la CCNUCC, des ONG, des entreprises et des groupements de scientifiques, et était l'une des plus médiatisée. L'objectif était simple, trouver un accord pour limiter à 2 degrés le réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. Cet objectif étant important dans la mesure où les derniers rapports rendu sur le climat sont alarmistes, ce sommet était donc considéré comme celui de la dernière chance, il devait permettre de fixer, sur le papier, des objectifs contraignants pour limiter l'impact de l'homme sur l'environnement. « L'Accord de Paris », entré en vigueur le 4 novembre 2016, est accompagné d'une vague d'actions et d'engagements inégalés pour construire une industrie véritablement globale des énergies renouvelables, avoir une électricité, des méthodes de production, de construction et agricoles propres, et pour restructurer les économies et les sociétés afin qu'elles soient plus résilientes aux impacts climatiques déjà observés. Son entrée en vigueur rapide est le signal politique clair que les nations du monde entier sont engagées pour une action mondiale décisive contre le changement climatique.

Malgré que plus de 40 chefs d'États et 30 chefs de gouvernements ont répondu présent pour la COP22, c'est sur un bilan plutôt mitigé que s'est achevée cette Conférence. Elle a mis l'accent sur le processus de mise en œuvre de l'accord historique de Paris, décidé durant la COP21.

Parmi les grandes réussites de la Conférence de Marrakech, il est intéressant de constater que onze États supplémentaires ont ratifié l'accord de Paris sur le climat, dont l'Australie, l'Italie, le Japon, le Pakistan, la Malaisie et le Royaume-Uni. Les pays riches ont également promis 83 millions de dollars, dont 50 millions accordés par l'Allemagne au Fonds pour l'adaptation qui a été institué dans le cadre du protocole de Kyoto

Il est d'avis de l'ambassade d'exprimer que cette conférence s'est inscrite dans la continuité de la « COP21 » de Paris et qu'elle n'a pas permis de répondre concrètement

aux incertitudes notamment sur les moyens de parvenir à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. L'élection du candidat Donald Trump comme futur président des Etats-Unis d'Amérique a lancé un froid sur la COP22, au vue de sa vision de l'écologie. En effet, au grès de ses déclarations, il a exprimé le souhait de ne pas signé l'accord contraignant de Paris suscitant une grande inquiétude écologique en raison de l'impact environnemental des Etats-Unis sur le réchauffement climatique qui les place avec la République de Chine parmi les premier pollueurs de la planète. Subsiste également le problème du financement de ces mesures pour les pays en voie de développement. Toutefois, cette conférence s'est terminée sur une note d'espoir au regard de la bonne volonté affichée par l'ensemble des participants.

Source : <http://cop22.ma/fr/>

Fait le 24 novembre 2016 à Casablanca,

Ambassade de la Principauté d'Hélianthis au Royaume du Maroc

Signataire :

Son Excellence, le Comte Othman Nciri de Bréville
Ambassadeur de la Principauté au Maroc